



AVIS À LA POPULATION

CONSEIL COMMUNAL

ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES DU 22.09.2024 APPEL AUX CANDIDATURES

La Commune de Noville organise des élections complémentaires le 22 septembre prochain. Il s'agira d'élire 2 conseillers/ères et 12 suppléant(e)s pour le Conseil communal. Outre le fait d'avoir 18 ans révolus au moment du scrutin, les candidat(e)s doivent être politiquement domicilié(e)s à Noville et posséder, soit la nationalité suisse, soit pour les étrangers, être au bénéfice d'une autorisation de séjour depuis 10 ans au moins et résider dans le canton de Vaud depuis 3 ans au moins.

Noville est une Commune sans parti politique. Le Conseil communal, composé de 35 membres et de 7 suppléant(e)s, prend position sur la base des propositions préparées par la Municipalité dans des domaines aussi variés que l'aménagement du territoire communal, le budget, les dépenses exceptionnelles, l'arrêté d'imposition ou les règlements et les ententes intercommunales. Tous les domaines qui peuvent intéresser la population au niveau local y sont débattus et les décisions y sont prises à la majorité.

Participer au Conseil communal est également une excellente opportunité d'intégration et permet de faire la connaissance de personnes venant d'horizons très différents, partageant toutes un intérêt pour le développement harmonieux de leur Commune. Cette diversité de personnes et d'opinions est nécessaire pour garantir que les meilleures décisions soient prises dans l'intérêt de la Communauté. Nous nous réjouissons d'ores-et-déjà de l'intérêt que vous porterez à cet appel à candidature.

**Délai de réception des candidatures au Greffe de Noville :
Lundi 12 août 2024 à 12h00.**

Informations complémentaires :

Site internet : www.noville.ch
Par courriel : conseil.communal@noville.ch
Au bureau du Greffe : Place du Collège 1
Téléphone : 021 967 15 25

**REJOIGNEZ LE CONSEIL COMMUNAL
ET PRENEZ PART AUX DÉCISIONS DE VOTRE COMMUNE**

